

## **Campagne d'inscriptions aux activités périscolaires : du 21 juin au 29 août 2018**

N'oubliez pas de vous inscrire

### **Qui ?**

Sont concernés tous les enfants scolarisés ou qui vont être scolarisés à la rentrée 2018

### **Quand ?**

La période des inscriptions et des réservations aux accueils périscolaires pour l'année 2018/2019 s'étend du 21 juin au 29 août 2018

### **Comment ?**

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli aux accueils périscolaires dès la rentrée scolaire (lundi 3 septembre) et jusqu'au 31 août 2019, vous devez **obligatoirement** l'inscrire ou le réinscrire avant le 29 août 2018.

**Si vous avez un compte actif ou votre clé d'activation** : sur le site internet de [la ville de Sevran - Vos démarches](#)

*Attention : Après vérification des documents fournis, vous recevrez un mail de validation sous 2 jours ouvrés vous permettant d'accéder à vos réservations*

**Si vous n'avez pas encore de compte actif ni de clé d'activation** : vous pouvez demander votre clé d'activation (en fournissant votre pièce d'identité) :

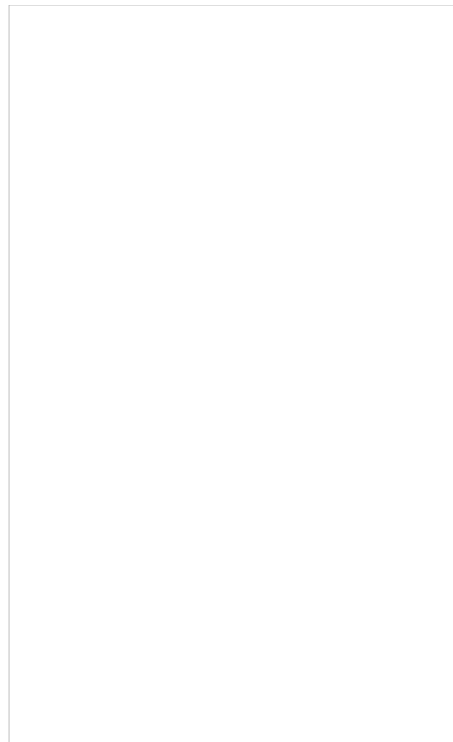
- par mail : [demarches-enseignement@sevrangrandparis \[dot\] fr](mailto:demarches-enseignement@sevrangrandparis.fr)
- au service Enseignement/Enfance/Jeunesse - 1 avenue de Livry 93270 Sevran

### **Documents à fournir**

- la pièce d'identité du demandeur (parent)
- le carnet de santé de l'enfant avec le vaccin DT Polio à jour
- document CAF indiquant le numéro d'allocataire

Pour bénéficier d'une tarification en fonction du quotient familial (pour les accueils périscolaires et centre de loisirs du mercredi)

- le dernier avis d'imposition recto-verso
- l'attestation de paiement de la CAF



**Plus d'informations et renseignements**

**Service Enseignement/Enfance/Jeunesse**

1, avenue de Livry - 93270 Sevran - 01 41 52 51 55

**Horaires d'inscriptions**

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Les vendredi et samedi de 8h30 à 12h

Publié le 03 juillet 2018